



FORMATION

LES CLAUSES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

04 juin 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenants : Malvina MAIRESSE (Avocat au barreau de Paris, Cabinet H2O Avocats)

Objectifs :

- > Cerner l'intérêt des clauses de propriété intellectuelle dans les marchés publics pour chaque partie (secteur public/privé)
- > Apprendre à sécuriser les marchés publics en matière de propriété intellectuelle
- > Savoir passer un marché de gré à gré en raison de droits de propriété intellectuelle
- > Identifier les risques en cette matière

Public concerné : Juristes, bid managers, contracts managers, chefs de projets, acheteurs... Tous professionnels du secteur public ou privé amenés à traiter des questions de propriété intellectuelle dans les marchés publics

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+330153638645)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).



Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.